



**Boisbriand**

**Guide de  
l'électeur  
2021**

(pages centrales)

# Info Boisbriand

## Conférences — 75<sup>e</sup> anniversaire de la Ville

PAGE 5

## Inscription aux activités d'automne

PAGE 7

## Journée Famille active

PAGE 8



### **COVID-19 :**

Consultez l'état de la situation au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca). Le contenu de ce numéro d'Info Boisbriand est à jour en date du 5 août 2021, soit au moment de mettre sous presse.

### Hôtel de ville

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 216
- **Communications**, poste 275
- **Cour municipale**, poste 271
- **Direction générale**, poste 281
- **Génie**, poste 686
- **Grefe**, poste 225
- **Finances**, poste 200
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Ressources humaines**, poste 233
- **Technologies de l'information**, poste 231
- **Urbanisme**, poste 356

### Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

### Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

450 437-2727 ou [location@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:location@ville.boisbriand.qc.ca)

### Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou [location@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:location@ville.boisbriand.qc.ca)

### Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

**Ligne verte**, poste 444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

### Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou [location@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:location@ville.boisbriand.qc.ca)

Information :

Tél. : 450 435-1954, poste 269

### Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

### L@doibase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

### Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h

et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 308

### Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421

## COVID-19 : Maintien des consignes gouvernementales dans les bâtiments municipaux

L'hôtel de ville est de retour à l'horaire habituel. Toutefois, si une situation exige de rencontrer un employé, il est recommandé d'appeler au 450 435-1954 pour prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Néanmoins, en raison des circonstances, la Ville invite les citoyens à privilégier les services à distance par l'intermédiaire du [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), par courriel ou par téléphone. Notez que le délai de réponse pourrait être plus long qu'à l'habitude.



## TABLE DES MATIÈRES

Conseil	3
Communauté	4
Environnement	6
Loisirs	7
Guide de l'électeur 2021	11
Loisirs (suite)	15
Développement économique	22

## Inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville

Restez à l'affût des dernières nouvelles!

[www.boisbriand.ca/infolettre](http://www.boisbriand.ca/infolettre)



## Suivez-nous!



### Coordination :

Service des communications et relations publiques

450 435-1954, poste 275

[infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca)

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Photographie : Yves Déry, Vitor Munhoz, André Chevrier
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2021. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : 15 septembre 2021

Date de tombée : 13 août 2021

*\*\*L'éditorial a été rédigé le 5 août 2021\*\**

## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cet été, les spectacles devant public ont repris. La culture s'est déployée de plusieurs façons, notamment avec la tenue du festival Un air d'ici et d'ailleurs et la série des Beaux Lundis d'été, qui ont connu un franc succès et nous en sommes très heureux.

En juin, la Ville de Boisbriand a fièrement ouvert les portes de son nouveau Centre de création. Le public a pu assister à la production estivale du Petit Théâtre du Nord *Nous nous sommes tant aimés*, de l'auteur Simon Boulerice. Des supplémentaires ont même été ajoutées!

En juillet, le piano public a repris du service devant la bibliothèque et je ne vous dis pas le bonheur que cette musique fait résonner en nous!

### Pacte d'amitié – Ville d'Annemasse

Le 12 juillet dernier, aux Beaux Lundis d'été, nous avons levé notre verre à la santé des 20 ans du pacte d'amitié qui nous unit à la ville d'Annemasse, en France. La semaine suivante, par le truchement de la technologie, j'ai eu le privilège de participer à une soirée spéciale organisée par la Ville d'Annemasse et son maire, Christian Dupessey, en l'honneur de la ville de Boisbriand et du pacte d'amitié.

### Visite de la vice-première ministre du Canada

Le 19 juillet, la Ville de Boisbriand a eu le privilège d'accueillir la vice-première ministre du Canada et ministre des Finances, M<sup>me</sup> Chrystia Freeland, pour une rencontre à laquelle j'ai pris part avec la mairesse suppléante de Blainville, Liza Poulin, et le maire suppléant de Mirabel, Patrick Charbonneau. Ensemble, nous avons discuté de la relance économique de notre région. Les défis des Basses-Laurentides sont nombreux et je crois que nos trois villes sont très représentatives des besoins régionaux en matière d'emploi et d'économie.

Je termine en vous invitant à découvrir, si vous n'en avez pas eu l'occasion encore, notre nouveau parc des Berges et son magnifique sentier qui borde la rivière des Mille-Îles. Le centre de location d'embarcations nautiques est ouvert tous les jours jusqu'au 6 septembre, et les samedis et les dimanches seulement à partir du 7 septembre jusqu'au 11 octobre.

Vive la nature!

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Cordialement,

Votre mairesse,



**Marlene Cordato**



**François Côté**  
438 829-1300  
District Sanche (1)



**Érick Rémy**  
514 234-2949  
District Dugué (2)



**Christine Beaudette**  
514 884-9594  
District Filion (3)  
Mairesse suppléante



**Jonathan Thibault**  
514 758-6538  
District Dubois (4)



**Daniel Kaeser**  
450 434-0004  
District Brosseau (5)



**Karine Laramée**  
514 898-9036  
District Labelle (6)



**Jean-François Hecq**  
514 219-9779  
District Desjardins (7)



**Lori Doucet**  
514 971-1188  
District Dion (8)



## Le conseil vous informe

Les élus approuvent la recommandation du Comité de sécurité routière d'instaurer et d'installer un arrêt obligatoire à l'intersection de terrasse Filion et de la rue Letellier.

La Ville de Boisbriand adhère à la déclaration d'engagement « Unis pour le climat » de l'Union des municipalités du Québec.

Le conseil adopte la Charte municipale pour la protection de l'enfant et adhère au mouvement et aux valeurs de bienveillance qu'elle promet.

Le montant des permis émis au cours du mois de mai 2021 se chiffre à 5 645 469 \$, pour un cumulatif annuel de 28 442 855 \$.



Visite de la vice-première ministre du Canada, M<sup>me</sup> Chrystia Freeland, à Boisbriand. Pour l'occasion, la mairesse, Marlene Cordato, était accompagnée des maires suppléants de Blainville et de Mirabel Liza Poulin et Patrick Charbonneau.



**Prochaine séance  
du conseil :**

7 septembre | 19 h 30 | En webdiffusion



## Félicitations au Boisbriannais Louis-Georges Dumais

### Prix Hommage bénévolat-Québec 2021

M. Dumais est activement engagé auprès de plusieurs organismes boisbriannais depuis 1986. Président et membre fondateur du club philatélique Les Timbrés de Boisbriand, il est également coauteur du livre *Nos rêves, notre histoire* relatant les années d'existence du club. Sa passion pour la philatélie l'a mené à s'impliquer dans divers projets, notamment avec les clubs philatéliques Le Cagou de Nouvelle-Calédonie et Beglais de Bordeaux, ainsi qu'avec la ville d'Annemasse, en France. En 2011, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du pacte d'amitié liant Boisbriand et Annemasse, M. Dumais a d'ailleurs été proclamé Citoyen d'honneur par la ville française.

À titre de membre du comité culturel, il a participé à l'élaboration et à la mise à jour de la Politique culturelle de la Ville et du plan d'action qui en découle. Un grand merci à ce bénévole hors pair; par son implication, il a contribué à la vie culturelle et à son rayonnement.



## La fraude évolue. Restez vigilants!

Fraude des grands-parents, fraude sentimentale ou hameçonnage : soyez prudents!

### Quelques conseils :

- N'ouvrez pas les messages dont vous ne connaissez pas la provenance.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels sur vous même ou sur vos proches par téléphone, courriel ou texto.
- Les services de police ne vous demanderont jamais d'argent ou de faire des transferts bancaires.
- Informez-vous auprès d'une personne de confiance avant de faire une transaction (virement, cartes-cadeaux, avance de fonds, etc.).
- Si vous rencontrez quelqu'un sur Internet, ne lui donnez jamais d'argent avant de l'avoir rencontré en personne.

### Où demander de l'aide?

- En cas de doute ou si vous craignez pour votre sécurité, contactez rapidement la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville : 450 435-2421
- Centre antifraude du Canada : 1 888 495-8501
- Ligne Aide Abus Aînés : 514 489-2287
- Si vous êtes victime de fraude : CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) 450 569-0332



## Système automatisé de messagerie

### Inscrivez-vous!

La Ville de Boisbriand dispose d'un système automatisé de messagerie (SAM) visant à vous informer lors de :

- mesures d'urgence;
- actions en sécurité civile;
- situations majeures (p. ex. : avis d'ébullition, coupures d'eau, etc.);
- avis d'interdiction de stationner (stationnement hivernal de nuit).

En tout temps, vous pouvez modifier ou ajouter des coordonnées et gérer vos abonnements aux alertes dans votre dossier en ligne.

Inscription : [www.boisbriand.ca/SAM](http://www.boisbriand.ca/SAM)



## Sécurité routière à l'approche de la rentrée scolaire

À la rentrée, il est impératif d'adopter un comportement responsable en voiture et de respecter la signalisation routière, plus particulièrement autour des écoles, de leurs débarcadères et des corridors scolaires. Ce principe s'applique tant au moment de conduire ses enfants à l'école qu'après les y avoir déposés.



# 75<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Boisbriand

## Au temps des premiers seigneurs

Bien que Boisbriand fête cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire, l'histoire euroquébécoise de la région commence à l'époque du Régime français. En effet, c'est en 1683 que les terres sur lesquelles nous nous trouvons sont concédées une première fois. La rivière des Mille-Îles est alors déjà bien connue des coureurs des bois qui l'empruntaient lors de leurs voyages en pays algonquin. Le nouveau seigneur des lieux, l'officier Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, décède cependant quelques années plus tard. Demeurée vierge, cette seigneurie des Mille-Îles est donc reconcédée en 1714 à Jean Petit et Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, gendres du sieur de Boisbriand.

En 1718, l'immense territoire est scindé en deux : à l'ouest, ce qu'on appellera bientôt la seigneurie de la rivière du Chêne, et à l'est, la future seigneurie de Blainville. La ligne de partage est encore aujourd'hui celle qui sépare les villes de Boisbriand et de Saint-Eustache. C'est Marie-Thérèse Dugué, veuve de Langloiserie, qui se retrouve l'administratrice de la partie qui nous intéresse.

Cependant, à cause de l'isolement géographique de la région, les colons se font attendre. Ce n'est qu'en 1740 que les premières concessions connues sont finalement faites. Les frères Jean, Joseph et François Charbonneau reçoivent alors chacun une terre en face de l'île de Mai. À ce moment, le village le plus proche est celui de Terrebonne, joignable par voie fluviale seulement.

En 1743, dame Dugué-de Langloiserie cède ses droits à sa fille Suzanne Piot de Langloiserie, épouse de Jean-Baptiste Céloron de Blainville. Le couple construira un manoir en face de l'île Morris vers 1750. C'est devant celui-ci que les colons se rassembleront tous les printemps pour la plantation du mai, un grand conifère que l'on prélevait alors sur l'île qui en garde le nom.

Dans les années 1760, toute la zone le long de la rivière des Mille-Îles est en voie de défrichement. S'amorce alors la concession des terres de la rivière Cachée, puis de celles de la Côte Sud vers 1770. En octobre 1768, Thérèse de Blainville succède à sa mère Suzanne en vertu d'une procuration. Première seigneuresse à faire du manoir sa résidence principale, elle agrémentera la propriété d'un moulin à vent et d'un autre à eau.

Un premier chemin terrestre voit alors graduellement le jour. Il s'agit de celui de la Grande Côte reliant Terrebonne à la nouvelle paroisse de Saint-Eustache. Tout porte à croire qu'un village y verra le jour.

En 1785, malgré la bataille menée par Thérèse de Blainville pour que la future église paroissiale soit construite sur la Grande Côte, l'évêque de Québec impose l'implantation de la future église à l'intérieur des terres, au grand dam des habitants. Le noyau villageois de Sainte-Thérèse-de-Blainville se développe dès lors à l'écart du domaine seigneurial de la Grande Côte, forçant l'abandon de ce dernier.

Texte : Micka Matte Jeanney, de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles

## Conférences

Par Martin Rodgers, historien

Inscription obligatoire : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription). Places limitées.

GRATUIT

### Citoyens de Boisbriand, au fil de l'histoire

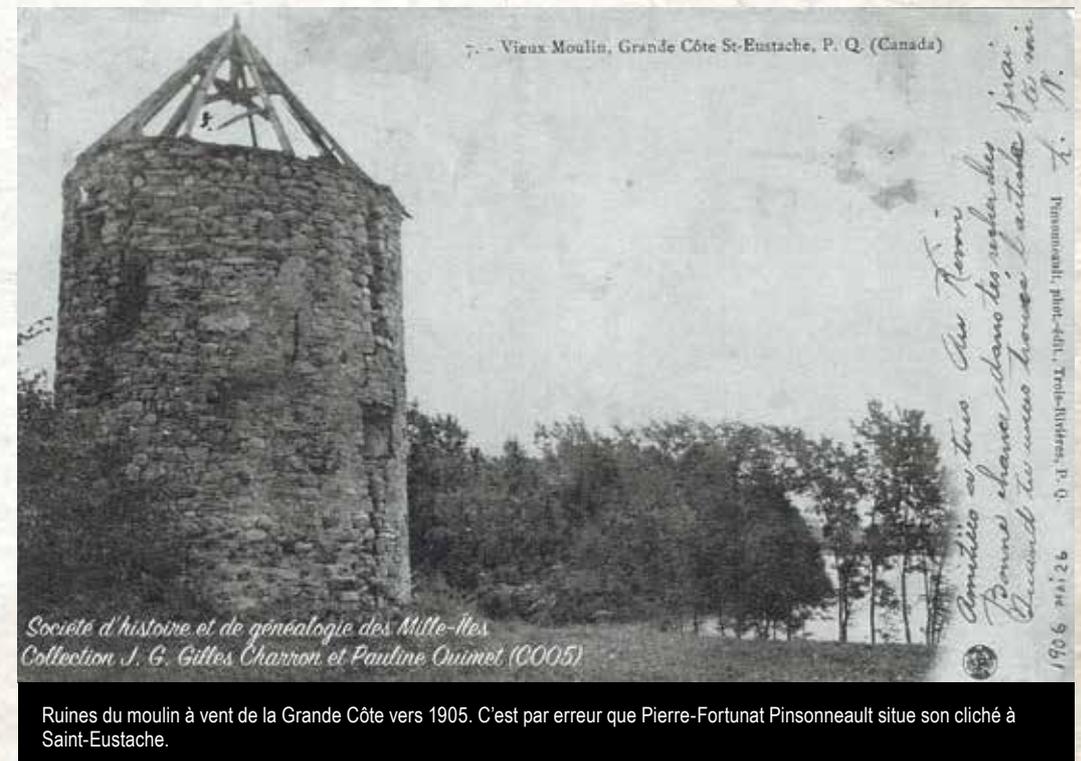
21 septembre | 19 h | L@dobase

Seigneurs, colons, entrepreneurs, politiciens ou résidents : nombreux sont les gens qui ont contribué à bâtir et à développer Boisbriand. Cette conférence vous fera vivre les grands moments de l'histoire de la ville à travers la vie singulière de quelques personnages locaux.

### L'usine de Général Motors à travers le temps

12 octobre | 19 h | Maison du citoyen

Soulignez le 56<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de l'usine de General Motors à Boisbriand, jour pour jour, avec cette conférence unique. Inaugurée le 12 octobre 1965, l'usine a marqué la région et le Québec. Revivez ses grands moments dans une conférence qui fera aussi une place à ses retraités témoignant de l'histoire humaine derrière cette grande industrie.



Ruines du moulin à vent de la Grande Côte vers 1905. C'est par erreur que Pierre-Fortunat Pinsonneault situe son cliché à Saint-Eustache.



## Nouvel horaire d'arrosage – Du 15 avril au 15 octobre

Arrosage automatique		Arrosage mécanique	
Mardi	Vendredi	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi
Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 21 h et 23 h	Adresses paires entre 21 h et 23 h
Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h	Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h		

**Automatique** : arroseur programmable enfoui

**Mécanique** : arroseur ouvert et fermé manuellement

**Manuel** : pistolet – permis en tout temps

Un permis est nécessaire pour arroser les pelouses nouvellement tourbées ou ensemencées. **Faites votre demande en ligne!**

**Information** : [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca) ou 450 435-1954, poste 444

## Collecte de branches gratuite

Faites votre inscription obligatoire en ligne! Rendez-vous au [www.boisbriand.ca/Requêtes](http://www.boisbriand.ca/Requêtes), ou installez l'application Voilà! Signalement sur votre téléphone intelligent. Il est toujours possible de vous inscrire par téléphone, au 450 435-1954, poste 444, option 5.

Jusqu' au 28 octobre



## Collecte de retailles de cèdre gratuite

Pour vous inscrire à ce service, communiquez avec la Ligne verte au 450 435-1954, poste 444, option 4.

Jusqu' au 31 octobre



## Barils de récupération d'eau de pluie et composteurs domestiques

Vous songez à vous procurer un baril récupérateur d'eau de pluie ou un composteur domestique? La Ville vous offre une remise de 30 \$ à l'achat de l'un de ces articles. Remplissez le formulaire à cet effet.

**Information** : [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)



## Abattage d'arbre

La Ville permet l'abattage d'un arbre situé sur une propriété à certaines conditions. Il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation avant de procéder à des travaux d'abattage, et ce, même si l'arbre est mort.

**Information** : Ligne verte ou [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

## Nouveaux résidents – Horaire des collectes

Vous venez d'emménager à Boisbriand? Rendez-vous au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca) pour télécharger le cahier d'information sur les collectes.



## Collecte des excédentaires

Les déchets qui n'entrent pas dans le bac noir sont ramassés une fois par mois, selon votre jour de collecte habituel (mardi, mercredi, jeudi ou vendredi).

**Prochaines collectes** :

- Semaine du 14 au 17 septembre
- Semaine du 12 au 15 octobre

**Information** : [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)



**Ligne verte**

450 435-1954, poste 444, ou

[ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca)

**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées et le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca) – ou des organismes pour savoir si les activités ont toujours lieu.

**Service des loisirs – Comptoir d'accueil**

Heures d'ouverture : lundi, 8 h 15 à 16 h 15,  
mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

**Carte-loisirs**

La carte-loisirs est gratuite pour les Boisbriannais. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.

**Nouvelle carte et renouvellement****Première carte**

En raison de la COVID-19, une nouvelle procédure a été mise en place pour l'obtention d'une première carte-loisirs. Envoyez un courriel à [inscription@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:inscription@ville.boisbriand.qc.ca) en y joignant une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence, par exemple :

**Pour les 17 ans et moins :** bulletin scolaire, extrait de naissance grand format ou baptistaire

**Pour les 18 ans et plus :** permis de conduire (recto et verso), compte de taxes, facture récente d'un service public (p. ex. Hydro-Québec)

**Carte-loisirs électronique**

Pour afficher votre carte-loisirs électronique sur l'appareil de votre choix (téléphone cellulaire, tablette, ordinateur), rendez-vous au [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription). Ce lien vous mènera à votre compte personnel ou familial.

**Renouvellement de la carte en ligne****À partir d'un mois avant sa date d'échéance**

- 1- Rendez-vous au [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription).
- 2- Connectez-vous à votre compte personnel ou familial.
- 3- Téléversez une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une photo récente (pour les 17 ans et moins).

**Pièces acceptées :**

- Facture récente d'un service public (p. ex. Hydro-Québec)
- Permis de conduire (recto et verso)
- Compte de taxes

La carte-loisirs sera ainsi renouvelée sans frais pour une période de deux ans.

**Inscription aux activités de loisirs**

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Pour vous inscrire, rendez-vous au [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription). Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Créer mon dossier » et suivez la procédure.

**Important :** Pour s'inscrire en ligne, chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur).

**Modalités de paiement**

Le paiement des inscriptions aux activités du Service des loisirs et des organismes doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

**Information :** [inscription@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:inscription@ville.boisbriand.qc.ca)

**Programmation d'activités en salle –  
Automne 2021****Inscription en ligne aux activités**

La période d'inscription débutera le mardi 31 août à 18 h et se poursuivra jusqu'au dimanche 12 septembre à minuit. Vous pouvez accéder à la programmation détaillée en vous rendant au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

**Information et inscription :** [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca) ou 450 437-2727

**Initiation à la planche à roulettes**

Du 11 septembre au 16 octobre (6 semaines)  
Groupe débutant – 9 h à 10 h 30  
Groupe intermédiaire – 10 h 30 à 12 h  
Coût : 30 \$

**Inscription obligatoire :** [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)

**Carte Flexi-loisirs**

Il n'est plus nécessaire de vous inscrire à une activité précise. Participez selon votre horaire. Il suffit de présenter votre carte-loisirs et votre carte Flexi-loisirs quelques minutes avant le début de la séance de votre choix pour la faire poinçonner. Aucune réservation requise. Pour consulter la liste détaillée des cours admissibles, visitez le [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

**Jeunes (17 ans et moins)**  
Coût : 30 \$ pour six entrées

**Adultes (18 ans et plus)**  
Coût : 65 \$ pour six entrées

**Information :** 450 437-2727



## JOURNÉE FAMILLE ACTIVE

28 août | 11 h à 15 h | Parc Pellerin

**12 h :** Pique-nique musical! Apportez votre lunch.

**13 h :** Bataille de pistolets à eau. Apportez les vôtres.

Aussi tour d'escalade, mini-golf, frisbee golf et circuit de défis.

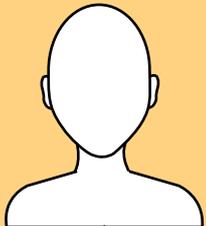
Port du masque selon les consignes sanitaires en vigueur.  
En cas de mauvais temps, vérifiez la tenue de l'événement  
au 450 435-1954, poste 257, dès 9 h.



## PASSEPORT «JOURNÉE FAMILLE ACTIVE»

Faites estamper votre passeport à chaque défi réalisé et courez la chance de remporter l'un des prix de présence! Déposez votre passeport rempli à l'accueil.

Dessine-toi



Nom : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_



## 20<sup>e</sup> anniversaire du pacte d'amitié avec Annemasse



Les élus ont profité du cadre des Beaux Lundis d'été, le 12 juillet dernier, pour lever leur verre à la santé des 20 ans du pacte d'amitié qui unit les villes de Boisbriand et d'Annemasse, en France.

## Des tricots appréciés



Un merci aux tricoteuses Jacqueline Boivin, Émilie Choinière, Caroline Giguère, Lucille Landriault, Anne Massé, Micheline Poirier, Sylvie Poirier, France Pronovost, Yvette Roy et Louise Thérien pour l'habillage des magnifiques arbres colorés que vous avez pu admirer devant la bibliothèque et au parc Francs-Bourgeois. Le talent des citoyens avait été sollicité pendant l'organisation de la fête nationale, et ces artisanes ont répondu à l'appel. Vous pouvez toujours admirer les tricots encore présents sur les lampadaires et poteaux devant la bibliothèque.



Secteur Parc des Berges, Boisbriand



### Centre de location d'embarcations nautiques

Rue Hubert-Aquin

**Sur place :**

- Stationnement pour voitures
- Supports à vélos
- Tables de pique-nique
- Toilette

**Heures d'ouverture**

**Jusqu'au 6 septembre (selon la température)**

Du lundi au dimanche | 9 h 30 à 16 h 30

**Du 7 septembre au 11 octobre (selon la température)**

Samedi et dimanche | 9 h 30 à 16 h 30

**Information :** [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), Éco-Nature au 450 622-1020

**Tarifs avant taxes**

Bloc de 3 heures		Journée complète	
Kayak simple	34,60 \$	Kayak simple	46 \$
Kayak double	51 \$	Kayak double	65,50 \$
Canot	37,50 \$	Canot	48 \$

*Possibilité de louer une veste de flottaison, une pagaie et un sac étanche.*

### Escomptes pour les Boisbriannais

- Rabais de 50 % sur la location d'un bloc de 3 heures lors de la première visite.
- Rabais de 15 % sur présentation de la carte-loisirs ou d'une pièce d'identité avec adresse.

## Piscine extérieure du parc Pellerin

Jusqu'au 22 août | 13 h à 20 h

Du 23 au 29 août et du 4 au 6 septembre | 13 h à 18 h

Si la température est incertaine, vérifiez si la piscine est ouverte en téléphonant au 514 258-3029.



## Complexe aquatique Saint-Eustache

Visitez le [www.saint-eustache.ca](http://www.saint-eustache.ca) pour connaître toute la programmation ainsi que l'horaire du bain libre.

## Joignez-vous au Club de marche

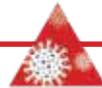
Départ : stationnement de L'@dabase

Les lundis, mercredis et vendredis | 9 h 30 à 10 h 30

Information : 450 437-2727

### COVID-19 :

Consultez l'horaire, les règles, les procédures à suivre et la tenue des activités au [www.domainevert.com](http://www.domainevert.com).



Accès gratuit à l'année pour les citoyens de Boisbriand (sur présentation d'une pièce d'identité avec photo et adresse, p. ex. un permis de conduire ou une carte-loisirs de la Ville avec photo).

## Chalet Le relais offert en location

Venez vivre un beau moment en famille ou entre amis, 10 personnes maximum.

Information : [info@domainevert.com](mailto:info@domainevert.com) ou 450 435-6510, poste 231 (location du chalet)

Août 2021 | boisbriand.ca

## Patinage libre – Aréna municipal

Le retour à l'horaire habituel sera affiché au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

### Horaire temporaire pendant les travaux à l'aréna :

#### Patinage libre familial\*

À compter du 8 septembre (horaire temporaire)

Patinoire n° 1

- Mercredi | 17 h à 18 h
- Vendredi | 17 h 30 à 18 h 30

#### Patinage libre pour adultes 50 ans +\*

À compter du 7 septembre (horaire temporaire)

Patinoire n° 1

Mardi et jeudi | 13 h à 14 h

#### Patin-poussette et enfants d'âge préscolaire\*

À venir dès l'ouverture de la patinoire n° 2

Accès gratuit aux détenteurs d'une carte-loisirs valide. Le port de l'équipement protecteur est fortement recommandé (casque, gants ou mitaines, genouillères et coudières).

\* Les consignes sanitaires en vigueur seront appliquées. Consultez le [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca) avant de vous présenter.



Parcours d'hébertisme aérien et parcours de défis à partir de 3 ans. Ouvert sur réservation selon la demande. Venez vivre un parcours de nuit!

Information : 450 433-9773



# Guide de l'électeur 2021

À DÉTACHER ET À CONSERVER

LE 7 NOVEMBRE 2021,

je **VOTE!**

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Le 7 novembre 2021 se tiendra le scrutin général de l'élection municipale. À cette occasion, vous serez invités à choisir les personnes qui vous représenteront au conseil municipal de la Ville de Boisbriand aux postes de maire et de conseiller de votre district pour les quatre années à venir. En d'autres termes, cette élection permet à l'ensemble des citoyens de Boisbriand de participer à la vie démocratique municipale.

À titre de greffière de la municipalité, j'agirai comme présidente d'élection. En collaboration avec le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), la présidente d'élection s'assure de la tenue des élections et des référendums, veille au respect des règles établies par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) qui garantit le plein exercice des droits électoraux en plus de promouvoir les valeurs démocratiques de la société québécoise. La présidente d'élection et le DGEQ agissent de façon indépendante, neutre, impartiale et non partisane à titre d'arbitres du système électoral.

Dans ce document, je vous présente un aperçu des informations essentielles liées à ce processus démocratique et qui pourront vous éclairer sur le sujet. Le bureau de la présidente d'élection est aussi là pour répondre à vos questions.

**M<sup>e</sup> JOHANE DUCHARME, OMA**  
BUREAU D'ÉLECTION

955, boul. de la Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7G 1W6  
450 435-1041

[electionboisbriand2021@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:electionboisbriand2021@ville.boisbriand.qc.ca)

Élections   
**Boisbriand**

## C'EST MAINTENANT LE TEMPS DE VOTER!

Si plus d'une personne pose sa candidature au poste de maire ou à un poste de conseiller représentant un district, il y aura un scrutin pour l'élection d'un candidat à ces postes. S'il n'y a qu'un seul candidat à un poste, il sera élu, sans opposition.

### LE DÉCOUPAGE TERRITORIAL

La ville de Boisbriand est divisée en huit secteurs désignés de la façon suivante :

District n° 1 :	<b>Sanche</b>	District n° 5 :	<b>Brosseau</b>
District n° 2 :	<b>DuGué</b>	District n° 6 :	<b>Labelle</b>
District n° 3 :	<b>Filion</b>	District n° 7 :	<b>Desjardins</b>
District n° 4 :	<b>Dubois</b>	District n° 8 :	<b>Dion</b>



### QUI EST ÉLECTEUR?

Un électeur, c'est une personne qui :  
a 18 ans le jour du scrutin, le 7 novembre 2021;

ET

au 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- › est de citoyenneté canadienne;
- › n'est pas soumise au régime de la curatelle;
- › n'est pas déclarée coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse;

ET

qui remplit une des deux conditions suivantes :

- › est domiciliée dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- › depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, est propriétaire d'un immeuble ou occupe un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.



OU



L'électeur non domicilié dans la municipalité, mais qui est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise à Boisbriand doit transmettre à la présidente d'élection une demande signée pour s'inscrire sur la liste électorale. Lorsque plusieurs personnes sont copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise, elles doivent désigner, parmi elles, une personne qui peut être inscrite sur la liste électorale. La présidente d'élection leur a transmis une invitation à cet effet au mois de mai dernier.

### L'INSCRIPTION N'EST PAS AUTOMATIQUE!

Chaque personne qui désire se prévaloir de son droit de vote doit s'assurer qu'elle est inscrite sur la liste électorale. Si elle n'y figure pas, elle doit se présenter devant la commission de révision pour s'y faire inscrire (consultez le paragraphe sur la révision de la liste électorale plus loin). De même, tout propriétaire d'un immeuble ou propriétaire unique d'un établissement d'entreprise non autrement domicilié dans la municipalité et qui n'a pas déjà fait sa demande d'inscription peut le faire auprès de la commission.

### ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE PERMANENTE?

En octobre prochain, un extrait de la liste électorale permanente sera transmis par la poste à chacune des adresses inscrites sur le territoire de la ville. Il est primordial de vous assurer que votre nom et vos coordonnées figurent correctement sur l'avis. Par ailleurs, si le nom d'une personne qui a déménagé ou qui est inconnue à cette adresse y figure, il est de votre devoir de demander à ce que cette inscription soit corrigée. Dans tous ces cas, la commission de révision pourra apporter les changements nécessaires à la liste électorale.

### VOTRE NOM N'EST PAS INSCRIT? VOUS CONSTATEZ UNE ERREUR? VOUS DÉMÉNAGEZ?

Présentez-vous devant la commission de révision pour vous inscrire ou pour faire corriger votre inscription. Un parent, votre conjoint ou une personne qui habite avec vous peut faire cette demande à votre place.

La personne qui fait une demande à la commission de révision doit être en mesure de s'identifier. Elle doit indiquer l'adresse de son domicile précédent et présenter deux documents : un qui mentionne son nom et sa date de naissance, et un autre, son nom et l'adresse de son domicile. Si quelqu'un fait une demande à la commission de révision pour autrui, il doit présenter les documents précédents identifiant la personne à inscrire sur la liste électorale.

### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

C'est la commission de révision qui mettra à jour les renseignements vous concernant sur la liste électorale qui sera utilisée pour le scrutin du 7 novembre 2021. Elle siègera à la Maison du citoyen au 955, boul. de la Grande-Allée à Boisbriand, aux dates et aux heures suivantes :

- › mardi 19 octobre (de 19 h à 22 h)
- › mercredi 20 octobre (de 14 h 30 à 17 h 30)
- › vendredi 22 octobre (de 10 h à 13 h)
- › samedi 23 octobre (de 14 h 30 à 17 h 30)
- › mardi 26 octobre (de 10 h à 13 h)  
(inscriptions et corrections seulement)

La Loi ne permet pas de soumettre une demande par téléphone, par télécopieur ou par courriel, puisque toute demande doit être faite sous serment et requiert la présentation des pièces d'identité requises. Cependant, des mesures exceptionnelles s'appliqueront en raison de la pandémie de COVID-19 (consultez le paragraphe sur les mesures spéciales plus loin).

### COMMENT SAVOIR SI VOUS AUREZ À VOTER?

Si un scrutin doit être tenu dans votre district, un avis public sera publié dans un hebdomadaire local et affiché au bureau de la présidente d'élection et sur le site Internet de la Ville vers le 27 octobre prochain. Dans les jours suivants, une carte de rappel sera transmise par la poste à l'adresse de chaque personne inscrite sur la liste électorale. L'avis public et la carte de rappel contiendront les renseignements suivants :

- › la liste des postes pour lesquels un scrutin doit être tenu;
- › le nom des candidats à chaque poste et leur appartenance à un parti reconnu, le cas échéant;
- › le jour et les heures où seront ouverts les bureaux de vote le jour du scrutin;
- › le jour et les heures où seront ouverts les bureaux de vote le jour du vote par anticipation.

Il est recommandé d'apporter cette carte de rappel avec vous le jour du scrutin pour faciliter le repérage de votre nom sur la liste électorale.

### OÙ SONT SITUÉS LES BUREAUX DE VOTE À BOISBRIAND?

Compte tenu de l'évolution des mesures sanitaires, le lieu de votre bureau de vote vous sera confirmé ultérieurement. La carte de rappel qui vous sera acheminée au courant du mois d'octobre indiquera précisément le lieu où vous devrez aller voter.

### IDENTIFIEZ-VOUS POUR VOTER

L'électeur doit établir son identité à visage découvert et présenter un des documents suivants :

- › son permis de conduire ou son permis probatoire, les deux délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- › sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- › son passeport canadien;
- › son Certificat de statut d'Indien;
- › sa carte d'identité des Forces armées canadiennes.



L'électeur qui n'aura pu établir son identité au moyen de l'un ou l'autre de ces documents sera dirigé vers la table de vérification de l'identité des électeurs à certaines conditions. Il obtiendra une autorisation de voter pourvu que son nom figure sur la liste électorale.

### MESURES SPÉCIALES POUR LA TENUE DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE DE COVID-19

En raison du contexte particulier dans lequel se déroulera l'élection générale municipale de 2021, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités a été modifiée. Des particularités s'appliquent à l'électeur :

- › domicilié dans un centre hospitalier, un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), un centre de réadaptation, une résidence privée pour aînés ou une installation admissible;
- › domicilié incapable de se déplacer pour des raisons de santé ainsi qu'à un proche aidant domicilié à la même adresse;
- › domicilié ou non domicilié dont l'isolement est ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, c'est-à-dire qui :
  - est de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - a reçu un diagnostic de COVID-19 et est toujours considéré comme porteur de la maladie;
  - présente des symptômes de COVID-19;
  - a été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - est en attente d'un résultat de test de COVID-19.

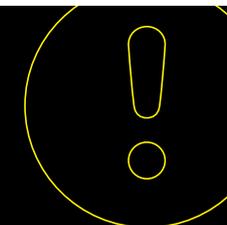
Lors de la révision de la liste électorale, les personnes ci-dessus pourront formuler leur demande à la commission de révision par écrit. Elles devront joindre une attestation écrite confirmant leur identité et leur lieu de résidence signée par un responsable de l'établissement, le cas échéant.

Les électeurs inscrits à la liste électorale qui sont visés par des mesures exceptionnelles et qui sont admissibles pourront formuler une demande de vote par correspondance.

- › La demande devra être formulée au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.
- › Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.

Tout au long du processus de l'élection générale de l'automne 2021, des consignes obligatoires visant à réduire les risques de propagation de la COVID-19 devront être respectées. Elles sont établies par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Élections Québec en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces consignes sont sujettes à changement selon l'évolution de la situation.

Surveillez les avis publics qui donneront les modalités et les échéances pour formuler une demande de modification auprès de la commission de révision et pour faire une demande de vote par correspondance.



# GUIDE DE L'ÉLECTEUR 2021

## À DÉTACHER ET À CONSERVER

### FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX ET DES CANDIDATS INDÉPENDANTS ET CONTRÔLE DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Au Québec, le financement politique et le contrôle des dépenses électorales sont soumis à des principes d'équité et de transparence. Pour en savoir plus, consultez la section sur le financement et les dépenses électorales sur le site d'Élections Québec.

La contribution à un parti politique ou à un candidat indépendant doit être effectuée par une personne physique. Cette personne doit avoir la qualité d'électeur. Le total des contributions ne peut dépasser, au cours d'une année électorale et pour un même électeur, la somme de 200 \$ à chacun des partis et des candidats indépendants autorisés. Le candidat peut toutefois faire une contribution additionnelle de 800 \$ à sa propre campagne.

La contribution ne peut être faite qu'au représentant officiel du parti ou du candidat autorisé auquel elle est destinée ou qu'aux personnes désignées par écrit par ce représentant officiel. Toute contribution de 50 \$ ou plus doit être versée par chèque personnel ou carte de crédit. Celui qui reçoit la contribution délivre un reçu au donateur.

Élections Québec diffuse les noms, prénoms et codes postaux du domicile des donateurs ayant effectué les contributions qui ont un caractère public, soit celles totalisant 100 \$ ou plus pour les années précédant 2017 et celles totalisant plus de 50 \$ à partir de 2017, à un candidat indépendant autorisé ou à un parti politique.

Le Registre des entités politiques autorisées au Québec (REPAQ) contient des renseignements sur les partis politiques autorisés et sur les candidats indépendants autorisés. Il peut être consulté sur le site d'Élections Québec.

**M<sup>me</sup> LISETTE DUSSAULT**  
DIRECTRICE DES FINANCES ET  
TRÉSORIÈRE

940, boul. de la Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7G 2J7  
450 435-1954, poste 207

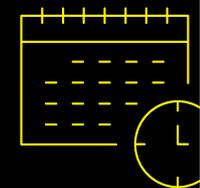
**ÉLECTIONS QUÉBEC**  
ÉDIFICE RENÉ-LÉVESQUE

3460, rue de La Pérade  
Québec (Québec) G1X 3Y5  
418 528-0422 ou 1 888 353-2846

LE 7 NOVEMBRE 2021,  
**je VOTE!**



## DATES IMPORTANTES À RETENIR EN 2021



### Vendredi 17 septembre

Début de la période électorale

### Du vendredi 17 septembre au vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 16 h 30

Période pour produire une déclaration de candidature

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre : de 9 h à 16 h 30 (sans interruption)

### Vendredi 8 octobre

Dépôt de la liste électorale

### À compter du samedi 9 octobre

Distribution des cartes de rappel

### Mercredi 13 octobre

Avis public de la révision de la liste électorale

### Du mardi 19 au mardi 26 octobre

Révision de la liste électorale par la commission de révision

### Mercredi 27 octobre

Avis public du scrutin

### Dimanche 31 octobre

Vote par anticipation, de 9 h 30 à 20 h

### Dimanche 7 novembre

Scrutin électoral, de 9 h 30 à 20 h

### POUR EN SAVOIR PLUS

- › [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), sous l'onglet « Élection municipale 2021 »
- › site du Directeur général des élections du Québec : [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca)
- › site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : [www.mamh.gouv.qc.ca](http://www.mamh.gouv.qc.ca)



## Heures d'ouverture du bâtiment de L'@dobase

### Accès libre 9 ans +

10 septembre au 17 décembre  
Mardi au vendredi | 15 h 30 à 19 h 30  
Samedi | 10 h à 17 h

### Accès libre 18 ans +

17 septembre | 22 octobre | 19 novembre | 17 décembre  
19 h 30 à 21 h 30

Accès aux équipements et aux installations de loisirs. Au programme : billard, babyfoot, tennis de table, jeux vidéo, musique, jeux de société, karaoké, etc.

### Accès libre 50 ans +

10 septembre au 17 décembre  
Lundi | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Mardi | 9 h à 12 h  
Mercredi | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Jeudi | 9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi | 9 h à 12 h

Accès aux équipements et aux installations de loisirs. Billard, babyfoot, tennis de table, jeux de société, etc.

## Cours Gardien averti

26 septembre en présentiel  
14 novembre en virtuel  
9 h à 16 h  
Coût : 30 \$

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)

## Cours Je reste seul à la maison

25 septembre et 28 novembre  
10 h à 12 h en présentiel  
13 h à 15 h en virtuel  
Coût : 10 \$ par enfant – un adulte obligatoire (gratuit)

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)

Développement du cardio sur musique entraînante :  
minitrampoline, corde à danser,  
hoola hoop

### Samedis sautés – 7 à 17 ans

18 et 25 septembre, 9 et 16 octobre, 13 et 27 novembre | 15 h 30 à 16 h 30  
Coût : 5 \$

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)

### Jeudis sautés – 18 ans +

9 et 23 septembre, 7 et 14 octobre, 11 et 25 novembre  
19 h à 20 h  
Coût : 10 \$

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



## Clientèle avec besoins particuliers

### Soirées spéciales à L'@dobase

Projet ayant pour but la socialisation, le divertissement et le développement de liens entre les participants. Ces derniers sont accompagnés par des animatrices d'expérience. Les participants doivent être autonomes.

### Soirées 12 à 17 ans

24 septembre, 29 octobre, 19 novembre, 3 décembre  
18 h 30 à 20 h 30

### Samedis 12 à 17 ans

2 octobre, 16 octobre, 13 novembre | 13 h à 15 h

### Soirées 18 à 35 ans

22 octobre, 5 novembre | 18 h 30 à 20 h 30

### Coût :

Moins de 18 ans : gratuit  
18-35 ans : 10 \$  
Tarif pour non-résident offert

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



Photo prise avant la pandémie de COVID-19.

Présentés en partenariat avec



**Osez! En solo**

Équipé d'un casque d'écoute, vous serez immergé dans un univers chorégraphique et musical. Conçu pour un ou deux spectateurs à la fois. Le lieu est tenu

secret et sera dévoilé seulement 24 heures avant la représentation. Présenté en partenariat avec les villes de la MRC Thérèse-De Blainville.

24 et 25 août | Boisbriand

Billetterie : [odyscene.com/programmation/categories/osez-en-solo/](http://odyscene.com/programmation/categories/osez-en-solo/)



**Spectacle Bon débarras**

Musique traditionnelle. Spécial 50 ans et +.

12 septembre | 14 h  
Parc Claude-Jasmin

Billetterie : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)

**Concours de talents recherchés : les gagnants**

**Coup d'œil sur la grande gagnante**

Félicitations à **Alexandra Roy!** Enseignante et maman de deux jeunes enfants, elle s'adonne à sa passion par plaisir depuis plus de 20 ans. Cette artiste de Boisbriand travaille au plomb à partir de photos. Elle remporte un montant de 500 \$ et une visibilité dans l'un des événements de la Ville.



La mairesse, Marlene Cordato, et le conseiller municipal délégué aux dossiers culturels, Érick Rémy, entourent la grande gagnante Alexandra Roy.

le petit **THÉÂTRE** du nord

**En supplémentaire au Centre de création de la Ville de Boisbriand**

*Nous nous sommes tant aimés*, de Simon Boulerice, Avec Marie-Hélène Thibault, Louise Cardinal, Luc Bourgeois, Sébastien Gauthier et Mélanie St-Laurent.

Profitez du tarif offert aux citoyens de Boisbriand sur présentation de la carte-loisirs : 33 \$.

Information : 450 419-8755, [petittheatredunord.com](http://petittheatredunord.com) ou [Facebook.com/LE.PTDN](https://www.facebook.com/LE.PTDN)

**Coup d'œil sur le coup de cœur du public**

**Bravo à Martin Larivière!** Artiste peintre travaillant à l'huile sur porcelaine. Il emploie des techniques modernes et anciennes selon les méthodes traditionnelles américaines et européennes. Ses œuvres sont cuites dans des fours à céramique. Il bénéficiera également d'une visibilité dans l'un des événements de la Ville.



## Au Centre d'interprétation de la nature

Des activités gratuites pour toute la famille!

### Ambiance de cirque

Plusieurs stations tout en cirque vous attendent dans les sentiers. Une balade en forêt haute en couleur!

21 août | 13 h à 14 h 30



### Exposition – La nature près de chez vous

Espace pour la vie vous fait voir la nature différemment. Tels des guides dans un musée d'art, les éducateurs scientifiques vous invitent à porter attention à la nature qui vous entoure.

21 et 22 août | 11 h à 13 h

### Ambiance d'Afrique

Spectacle de percussions et ateliers de tam-tam pour tous.

11 septembre | 13 h à 14 h 30



### Tissage sur clôture

Enjolivez les clôtures du parc Jacques-Gagnon de mille couleurs avec l'aide d'une artiste lors de cette activité de tissage avec les mains. Bienvenue à toute la famille. Gratuit. Cette activité a reçu un soutien financier du ministère de la Culture et des Communications.

29 août | 13 h à 16 h  
Parc Jacques-Gagnon



### Vente de livres usagés à la bibliothèque

Merci aux généreux participants de la vente de livres usagés au profit de la Maison Parenfant des Basses-Laurentides. Un montant de 902,85 \$ a été remis à l'organisme à la suite de cette activité qui se tenait lors de la Journée de l'environnement dans une optique de réutilisation des objets.

La prochaine vente se tiendra du 20 septembre au 22 octobre au profit de la Fondation pour l'alphabétisation.

### La biblio s'éclate... au Pays des merveilles!

Parcourez les cinq stations pour découvrir des collections et des services offerts par votre bibliothèque. Cherchez ensuite Alice... qui se cachera à la fin du circuit. Tirage et surprises sur place. Activité pour la famille, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

23 août | 18 h à 20 h | Parc Derek-Aucoin

Inscription obligatoire : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



### Heure du conte à la bibliothèque

Plusieurs belles histoires sont racontées aux enfants, en ligne ou en personne (selon les consignes sanitaires en vigueur).



#### ... en matinée (2 à 5 ans)

18 août | 10 h | Thème : La tête dans les étoiles  
15 septembre | 10 h | Thème : Feuilles en folie!

#### ... en pyjama (3 à 5 ans)

18 août | 18 h 30 | Thème : Il était une fois...

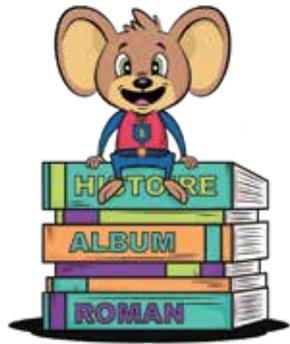
Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



# club de lecture LES BOUQUINEURS

Échangez sur vos lectures avec un groupe de lecteurs adultes passionnés. Gratuit.

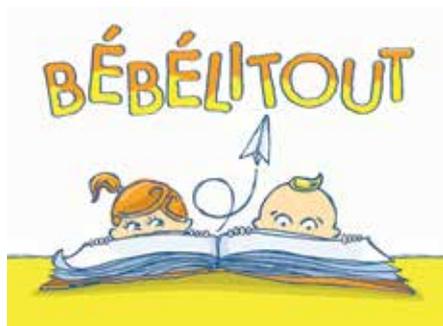
14 et 28 septembre | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque



Le club sera de retour en septembre. Plusieurs activités et surprises sont au menu pour les enfants de 3 à 5 ans.

22 septembre | 18 h 30 | Les petites bêtes de la forêt | Bibliothèque

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



Pour les enfants de 12 à 36 mois, à la bibliothèque. Lors de cette animation spécialement adaptée, les tout-petits découvrent le plaisir de la lecture à l'aide de courtes histoires et de jeux. À la bibliothèque.

21 août | 10 h | Thème : Fruits, légumes et compagnie  
18 septembre | 10 h | Thème : Les émotions

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



Une fois par mois, les jeunes âgés de 6 à 12 ans prennent part à des activités captivantes et à leur image. Jeux, lectures, expériences scientifiques, activités technos et concours sont au rendez-vous! À la bibliothèque. Gratuit.

24 septembre | 18 h 30 à 20 h | Je lis la science

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)



## Les ateliers zen

Pâte Fimo (polymère et argile)

15 septembre | 19 h à 20 h 30 | Bibliothèque

Inscription : [www.boisbriand.ca/inscription](http://www.boisbriand.ca/inscription)

## Cours en ligne – La rentrée, c'est aussi pour les adultes!

Envie d'apprendre une nouvelle langue, d'améliorer vos compétences sur les logiciels de bureautique, de maîtriser un instrument de musique et plus encore? La bibliothèque vous offre des centaines de cours gratuits en ligne! Le seul prérequis : posséder une carte-loisirs valide. Pour accéder aux cours, rendez-vous sur la page de la bibliothèque à partir du site [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca), puis sélectionnez l'onglet « Service numérique » et choisissez « Ressources en ligne ».

## Suggestions de lecture

### Le syndrome du spaghetti

Roman adolescent – format papier

Cote : VARE

Léa est une sportive de haut niveau. Entraînée avec acharnement par son père, elle ne rêve que de gloire. Par hasard, elle croise Anthony, 17 ans, qui habite dans une cité et mène une vie totalement différente de la sienne. Pourtant, lorsqu'un drame frappe l'adolescente, elle se tourne vers Anthony, le seul qui semble en mesure de l'aider.



### Meurtres à Kingfisher Hill

Roman adulte – format papier

Cote : HANN

Après avoir reçu une étrange missive, Hercule Poirot et l'inspecteur Catchpool se rendent à Kingfisher Hill, une imposante demeure, afin de résoudre le meurtre de Laurence Devonport, le fils aîné des propriétaires. La fiancée de la victime plaide coupable, mais ni les deux enquêteurs, ni le frère de Laurence, ni Frank, l'expéditeur de la lettre, ne sont convaincus par son témoignage.



## Conférence : Mieux vivre la période des devoirs avec son enfant

Par Christiane Sylvestre, psychopédagogue

La période des devoirs et des leçons est redoutée par certains parents. Cette conférence outille ces derniers pour qu'ils puissent transformer ce moment incontournable en une expérience positive.

Gratuit.

22 septembre  
19 h 30  
Maison du citoyen



## Programmation spéciale à l'Ollie parc

Tournée Skate pour tous!

Mathieu Cyr et son équipe de Comeback skateboards y seront toute la journée

Samedi 21 août (remis au 22 août en cas de mauvais temps)

**Au programme :**

**Rallye Pousse toits :** Tu as une planche à roulettes, une trottinette ou des patins à roues alignées? Viens déferler dans les rues de Boisbriand durant une heure pour une bonne cause. 1000 \$ seront remis à la Fondation Pousse toits qui aide les personnes en situation d'itinérance.

**Ateliers de planches à roulettes :** 60 minutes de pur plaisir, avec Mathieu Cyr et son équipe

**Inscription obligatoire**

Rallye : [comebackskateboards.com/inscription-évènement](https://comebackskateboards.com/inscription-évènement)  
Atelier : [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)



La Maison des jeunes aura 40 ans en mai prochain. Son nom a été suggéré par un jeune de 17 ans en 1982. Si l'acronyme figure toujours dans les documents officiels, les jeunes utilisent le diminutif SODA. Aviez-vous remarqué que SODA à l'envers, c'est ADOS?

### Un partenariat pour les jeunes

Dans le cadre de ce projet-pilote en prévention universelle des dépendances, Charlie Riopel, intervenante, offrira des ateliers de prévention à l'école Jean-Jacques-Rousseau, dans la communauté et à la Maison des jeunes.

### À venir : Switch & chill

Apportez vos vieux vêtements avant le 5 septembre 2021 pour la friperie éphémère de l'organisme. Les jeunes pourront magasiner et regarnir leur garde-robe gratuitement en plus de donner une deuxième vie à des vêtements!

**Information :**

450 434-7632

[www.facebook.com/sodarrid](https://www.facebook.com/sodarrid)

**Instagram :** *Inter\_soda*

**Tik Tok :** *Inter\_soda*



## Location de salles

Besoin d'une salle pour votre réception familiale ou pour le temps des fêtes? La Ville de Boisbriand en a plusieurs à proposer en location dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. À compter du 6 septembre, il vous sera possible d'obtenir davantage d'information à l'adresse [location@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:location@ville.boisbriand.qc.ca), au 450 437-2727 ou au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)





## Des nouvelles des organismes partenaires

### Communautaires

#### Félins Parmi Nous

##### Stérilisation de chat à prix réduit

L'organisme Félins Parmi Nous offre la stérilisation de chats au prix de 90 \$ (incluant le micropuçage gratuit) aux citoyens à faible revenu de Boisbriand. Le nombre de places est limité.

La stérilisation est un acte responsable et bénéfique pour les félins et l'humain. Elle réduit également les maladies, aide à contrôler la population de chats errants et contribue à diminuer les cas d'abandon.

**Information sur les critères d'admission et inscription :** page Facebook de Félins Parmi Nous, ou [felinsparminous@gmail.com](mailto:felinsparminous@gmail.com)

#### Grenier populaire

L'abc des ventes de débarras selon le Grenier populaire :

**Triez :** Séparez les articles en bon état en trois groupes : à vendre, à donner ou à jeter.

**Donnez :** Apportez les articles en bon état au Grenier populaire (217, rue Saint-Laurent, Saint-Eustache), du lundi au dimanche entre 9 h et 16 h, pour éviter le pillage et le vol. Pour les meubles, prenez rendez-vous au 450 623-589, poste 243, avant de vous déplacer.

**Déposez au bon endroit :** Apportez les articles volumineux au centre de multirecyclage. Jetez dans le bac noir ce qui est irrécupérable.

**Recrutement :** Émilie Fiset, au 450 623-5891, poste 230, ou [conseillere.emploi@grenierpopulaire.com](mailto:conseillere.emploi@grenierpopulaire.com)

#### 1<sup>er</sup> groupe scout de Boisbriand

##### Pour les jeunes de 5 à 17 ans

Rencontres hebdomadaires au centre culturel pour développer sa confiance et de nouvelles habiletés, s'instruire, s'impliquer dans son milieu, faire des activités en plein air, se faire de nouveaux amis, participer à des camps. Groupes mixtes.

**Information :** Alice Godin, 450 433-3331 ou [facebook/scoutsboisbriand](https://facebook.com/scoutsboisbriand)

#### Ligue navale du Canada / Boisbriand

**Activités :** musique, voile, secourisme, marche militaire, tir, rafting, voyage international et possibilité de participer à un camp d'été d'une durée d'une à six semaines.

Cadets de Ligue navale : 9 à 12 ans

Cadets de la Marine : 12 à 18 ans

Les samedis à compter du 11 septembre

**Inscription :** 450 970-1358

#### Les Services d'entraide Le Relais

##### Boîte dégustation BBQ

C'est le retour de la Boîte dégustation BBQ, une initiative au profit des Services d'entraide Le Relais. Profitez d'un ensemble de produits locaux savoureux et luttiez contre la pauvreté, la faim et l'exclusion sociale. Distribuées le 23 septembre prochain, les boîtes sont en prévente au coût de 60 \$ et contiennent un repas complet pour deux personnes. Réservez la vôtre!

##### Reprises des activités et ateliers

Envie de développer vos talents culinaires et d'agrandir votre réseau social? De manger sainement sans vous ruiner pour boucler les fins de mois? Participez aux ateliers offerts en communiquant avec l'organisme.

**Information :** 450 939-0501 ou [facebook.com/servicesdentraidelerelais/](https://facebook.com/servicesdentraidelerelais/)

#### Ligue des sacs de sable

Reprise des activités le mardi 31 août à la Maison du citoyen

**Inscription et information :** Gilles Briand, au 450 430-3249

## Des nouvelles des organismes partenaires (suite)

### Sportifs

**Association du hockey mineur de Boisbriand et Sainte-Thérèse**

Inscription et information : [www.ahmbest.com](http://www.ahmbest.com)

**Club de patinage artistique des Mille-Îles**

Inscription et information : [www.patinagedesmilleiles.com](http://www.patinagedesmilleiles.com)

**Association de ringuette de St-Eustache et Boisbriand**

Inscription : [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

Information : [www.ringuette-arseb.org](http://www.ringuette-arseb.org)

**Association du hockey féminin des Laurentides**

Inscription et information : [www.ahflaurentides.com](http://www.ahflaurentides.com)

**Club de patinage de vitesse Rosemère-Rive Nord**

Inscription en ligne en cours : [www.cpvrrn.org](http://www.cpvrrn.org)

Aréna de Rosemère (155, rue Charbonneau, Rosemère)

Information : [ca@cpvrrn.org](mailto:ca@cpvrrn.org)

**Ligue de hockey Les Patriotes 60 ans +**

Hommes de 60 ans et plus

Joutes en matinée sur semaine

Inscription (comme réserviste) : [dstevens@videotron.ca](mailto:dstevens@videotron.ca)

**Club de karaté Shorin-Ryu Shubukan de Boisbriand**

Inscription en ligne pour la saison 2021-2022

Du 31 août 18 h au 10 septembre à minuit, au [www.boisbriand.ca](http://www.boisbriand.ca)

Information : 514 586-5349

**Club d'escrime les Seigneurs de la Rive-Nord**

Escrime compétitive

Inscription : 450 437-0515

Information : [www.seigneursrivenord.com](http://www.seigneursrivenord.com)

**Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral**

Inscription : 514 824-0327

Information : [www.corsaire-chaparral.org](http://www.corsaire-chaparral.org)

### Culturels

**Troupe vocale les Vagabonds de Boisbriand**

Information : [www.vagabonds.qc.ca](http://www.vagabonds.qc.ca)

**Club d'astronomie de Boisbriand**

Information : [www.astroboisbriand.ca](http://www.astroboisbriand.ca)

**Les Timbrés de Boisbriand**

Information : [www.lestimbresdeboisbriand.com](http://www.lestimbresdeboisbriand.com)

**Ligue d'improvisation majeure de Boisbriand**

Information : [www.facebook.com/impro.limbo](http://www.facebook.com/impro.limbo)

**Club photo de Boisbriand**

Information : [www.clubphotodeboisbriand.org](http://www.clubphotodeboisbriand.org)

**Université du troisième âge | Couronne-Nord**

Information : [www.usherbrooke.ca/uta/prog/crn](http://www.usherbrooke.ca/uta/prog/crn)

**Orchestre symphonique des Basses-Laurentides**

Information : [www.orchestresymphonique.ca](http://www.orchestresymphonique.ca)



**rgab.**

**Qu'est-ce que le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand?**

- Près de 190 membres qui veulent avoir un impact dans leur milieu
- 2 comités pour répondre aux préoccupations des membres et mettre sur pied des projets collectifs, tels que les campagnes d'achat local
- 3 partenaires majeurs qui permettent la réalisation des projets du RGAB : PFD avocats, Faubourg Boisbriand et Supermarchés IGA Daigle de Boisbriand
- Une agente de liaison pour appuyer les entreprises dans leur démarche
- Et avant tout, des entrepreneurs qui ont choisi de s'établir à Boisbriand, qui y travaillent, qui y vivent et qui ont à cœur le bien-être de leur collectivité!

Visitez le [www.ccitb.ca](http://www.ccitb.ca) pour en savoir plus sur les projets du RGAB et connaître les membres des comités.

Vous êtes entrepreneur et avez des questions au sujet du RGAB? Contactez l'agente de liaison pour Boisbriand, Marie-Noël Richer : 450 435-8228, poste 231, [mricher@ccitb.ca](mailto:mricher@ccitb.ca) ou [www.ccitb.ca/la-ccitb/rgab/](http://www.ccitb.ca/la-ccitb/rgab/)

Rejoignez le groupe privé du RGAB sur Facebook!

**Une communauté d'affaire vivante**

La communauté d'affaires s'agrandit. Bienvenue à :

- Girard Denis de Sablage au Jet 2000 inc.
- Karim El Hlimi de Gym le Vestiaire Boisbriand
- Patricia Graind'lair de Distribution Farinex
- Dérick Hébert de Technopédagogie Formabox
- Katy Lafleur de K17 Agence Marketing
- Steve Landry de Solutions Fenêtres
- Karine Létourneau de Öko Créations
- Cristel Parisien de Perles RH
- Elise Robert de Perles RH



**Campagne publicitaire des commerces boisbriannais**

Au cours du mois de septembre, six entreprises de Boisbriand participeront à une campagne publicitaire sur le web et sur des autobus de la région.

Des vidéos et des entrevues colorées vous feront découvrir des entrepreneurs d'ici impliqués dans leur collectivité.



**IL PRIORISE L'ACHAT LOCAL**





**BLAINVILLE  
FORD** 

blainvilleford.com | 450-430-9181  
600 boul. Curé-Labelle, Blainville, QC CANADA J7C 2H9





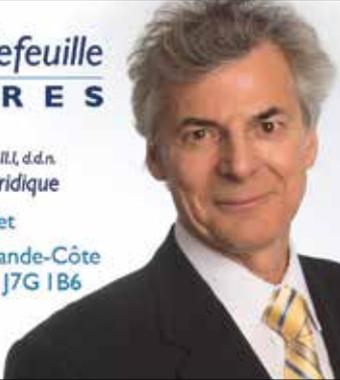
*Nadine*  
— Prévost —

Je m'occupe de tout!  
Expertise & services personnalisés

Courtier immobilier  
C. 514.668.0813  
nadineprevost.com



**Frégeau • Bellefeuille  
NOTAIRES**



**Robert Frégeau, III, d.d.n.**  
Notaire et conseiller juridique

rfregeau@notarius.net  
225, chemin de la Grande-Côte  
Boisbriand (Québec) J7G 1B6  
Tél. : 450 437-7220  
Fax : 450 437-3343



**OPTO**  
RÉSEAU

CENTRE VISUEL DE  
**BOISBRIAND**

2000, Cours le Corbusier  
**450.434.6613**

Dre Dominique Caron, Dre Christiane Carmel,  
Dre Caroline Lemoine, Dr Francis Leroux  
et Dre Julie Proulx, optométristes

**Ces espaces vous sont réservés.**

Information : 450 435-1954, poste 298



**ERIC GIRARD**  
Député de Groulx  
Ministre des Finances  
Ministre de l'Économie et de l'Innovation



**BUREAU DE CIRCONSCRIPTION**  
204, boulevard du Curé-Labelle  
Bureau 210  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X7  
Téléphone : 450-430-7890  
Télécopieur : 450-430-4587  
ERIC.GIRARD.GROU@ASSNAT.QC.CA

*Une rentrée plus*  
**branchée que jamais!**



**Le meilleur choix**  
*Depuis 1983*



**À gagner :**

**4 iPad**

iPad Air • 10,9 pouces • 64 Go  
un par magasin (779,99\$ ch)

**Du 19 août au 15 septembre 2021,**  
présentez votre carte AIR MILES<sup>md</sup>  
à chaque achat et multipliez vos  
chances de gagner un iPad Air !



**Concours** Plus de **3 000 \$**  
en prix

Visitez **igadaigle.com** pour en savoir plus

220, rue Saint-Charles — Sainte-Thérèse  
450-435-1370

25, boul. des Entreprises — Boisbriand  
450-430-5572

2605, rue d'Annemasse — Boisbriand  
450-433-6226

450, rue Blainville Est — Sainte-Thérèse  
450-435-5500

Offre valide du 19 août au 15 septembre 2021. Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Le total approximatif des prix est de 3000 \$ (la valeur unitaire des prix est de 779,99\$). Le tirage des prix aura lieu le 16 septembre 2021 à 15 h dans chacun des supermarchés IGA extra Daigle participants. Le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Une chance de gagner par transaction sur présentation de la carte AIR MILES. Détails et règlements en magasin ou à [igadaigle.com](http://igadaigle.com). Les achats doivent être effectués lors d'une même transaction. Aucune limite de transactions. Les achats sont calculés sur le prix de la marchandise avant taxes, à l'exclusion des produits du tabac, billets de loterie, titres de transport, cartes-cadeaux, les articles vivo | Villeroy & Boch et tout autre produit là où la loi l'interdit. Certaines restrictions s'appliquent. <sup>md/mc</sup> Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership utilisée sous licence par LoyaltyOne, Co. et Sobeys Capital.